

Critique et amélioration d'une interface

L'objectif du travail est de critiquer une interface existante, de proposer des solutions afin de l'améliorer et finalement de concevoir un prototype de l'interface améliorée. Le projet se fait en 2 étapes.

Étape #1

Vous devez choisir une interface disponible en ligne et publique. L'interface doit être accessible pour n'importe qui ayant une connexion Internet. Vous devez me faire part de votre choix par courriel au plus tard le 6 juin 2018 pour approbation.

Il pourrait être possible d'analyser une interface qui n'est pas disponible en ligne. Dans un tel scénario, vous devez me fournir un *screenshot* de l'interface pour approbation.

L'interface que vous allez analyser doit contenir au moins 20 contrôles graphiques. Vous ne pouvez pas utiliser la même interface que dans le TP1.

Étape #2

Une fois que le choix d'interface aura été approuvé, vous commencerez à rédiger une analyse critique sur l'interface en question.

Votre rapport d'analyse doit contenir les éléments suivants :

- une description de l'interface et comment y accéder;
- une description du domaine d'affaires de l'interface;
- une critique de l'interface basée sur les principes de conception étudiée au cours;
- au moins 5 propositions d'amélioration de l'interface afin d'en améliorer la convivialité et l'expérience-utilisateur.

Votre rapport doit contenir un minimum de 6 pages de contenu (excluant la page titre, la table des matières et les figures).

Une attention particulière doit être portée à la qualité du français et à l'uniformité de la mise en page.

En plus du rapport, vous devez remettre un prototype d'interface web contenant les améliorations que vous avez proposées dans votre rapport.

Remise

Le travail peut être fait seul ou en équipe de 2 personnes. Le rapport doit être en format PDF et le prototype doit être fait en HTML/CSS/Javascript. Le rapport et le prototype doivent être compressés dans un fichier zip. Le nom du fichier doit contenir les codes permanents des auteurs. Le travail doit être remis par Moodle avant le 26 juin 2018 à 23h55. Un seul membre de l'équipe doit faire la remise. Aucun retard ne sera accepté et une pénalité sera appliquée pour un fichier non conforme sans les codes permanents.